

LE LOGEMENT

par le Docteur J. E. Laberge

Monsieur le Président,

Dans l'invitation que j'ai reçue de Monsieur le Secrétaire d'assister à cette séance d'hygiène, du Congrès des Médecins de Langue Française de l'Amérique du Nord, les sujets suivants sont mentionnés comme devant y être traités : La Mortalité Infantile, la Tuberculose, l'Administration de l'Hygiène Municipale, etc. Je me suis inscrit pour un travail sur le logement ; ce qui semble être, à première vue, un hors-d'oeuvre, mais n'oublions pas qu'un travail sur le logement nécessite des considérations sur tous les sujets mentionnés dans cette lettre d'invitation. En effet, le logement malsain tel qu'on en voit malheureusement un trop grand nombre non seulement dans les grandes villes mais aussi dans les petites villes et les villages, est la cause principale de la mortalité infantile, de la tuberculose, de la dissémination des maladies contagieuses, etc., etc. J'espère que ce travail est à sa place dans cette convention.

On ne semble pas réaliser dans ce pays-ci, Messieurs, l'importance du logement sain, on ne sait pas ce qu'est un logement sain et, n'en comprenant pas l'importance, il arrive bien souvent que l'on transforme un logement sain en logement malsain. D'abord dans les villes en règle générale : les logis sont trop étroits et trop profonds. Il y a presque toujours une chambre non-éclairée au milieu de la maison et quelquefois deux. C'est là dans cette chambre non-éclairée qu'on entasse les enfants pour la nuit. Il n'y a pas une plante qui vivrait un mois dans un pareil milieu ; cependant c'est bien là que doivent vivre les enfants, 10 heures sur 24. La plus belle pièce de la maison, c'est le salon ; c'est sacré ce sanctuaire, et on y pénètre qu'une fois par mois ; les enfants bien rarement y ont accès. De grâce, Messieurs, faisons du salon une bonne cham-

bre à coucher et de la chambre à coucher sans fenêtre un salon, ou passons-nous du salon, ce qui vaudra encore mieux, mais donnons du bon air à nos enfants ; donnons-leur une chambre assainie par les rayons du soleil durant le jour. Le soleil est le plus puissant désinfectant que nous ayons ; il ne coûte rien, sachons donc l'utiliser.

L'erreur du salon n'est pas la seule. Dans notre pays l'hiver rigoureux et la cherté du charbon font que les gens ferment hermétiquement leur maison. Les portes, les fenêtres, tout est calfeutré. Il faut empêcher l'air froid extérieur de pénétrer et l'air chaud intérieur de sortir. De sorte que c'est toujours le même air qu'on y respire et qu'on y respirera du mois de novembre au mois d'avril. Ça finit par ne pas sentir bon cet air confiné. Les pauvres petits enfants qui habitent ces logements sont pâles, blêmes, amaigris ; ce sont des fleurs qui s'étiolent et à qui le moindre accident sera fatal ; ils n'ont pas de point d'appui pour se relever, aucune force de résistance contre les maladies.

Je viens de mentionner quelques défauts des logements ordinaires. Mais, Messieurs, il y a pire que cela. Il y a des logis bâtis sur 12½ pieds de façade. Soustrayez les murs mitoyens, il reste 10 pieds de façade. Ces logis étroits sont à peine de sombres couloirs. Il y a dans le fond des cours des constructions qui servent de logis ; l'air n'y circule pas, donc pas de renouvellement d'air ; c'est humide, ce n'est qu'éclairé par la façade, les rayons du soleil n'y pénètrent jamais ; dans ces endroits grouille une population où se rencontrent tous les vices et toutes les maladies ; ce sont des logements homicides qu'une bonne administration, qu'une administration de progrès devrait supprimer. Mais, me direz-vous, cet état de choses pitoyable n'existe pas à la campagne. A la campagne, ce n'est pas beaucoup mieux. Les maisons y sont assez spacieuses, c'est vrai, mais pour économiser du combustible on passe l'hiver dans deux ou trois pièces hermétiquement closes ; le reste de la maison n'étant pas chauffé, on vit dans une ou deux pièces surchauffées, confinées, où l'air n'est jamais renouvelé. L'été, pour tenir la grande maison bien propre et empêcher les mouches d'y entrer, tout est fermé ; la famille vit dans la cuisine, la grande maison s'ouvrira une fois la semaine, le dimanche, s'il y a des filles à marier. Que le bacille de Koch entre dans ce logis et vous verrez les conséquences du mauvais logement, du logement malsain sur cette famille ; ce n'est pas mieux à la campagne que dans la grande ville.

Dans ce tableau bien incomplet, je n'ai pas parlé de la malpropreté, de l'humidité et de bien d'autres causes qui peuvent rendre un logement malsain ; il faut en laisser, je n'ai pas le temps de traiter le sujet à fond et je me contente de répéter ceci : La tuberculose fait des ravages trop considérables chez nous, la mortalité infantile est malheureusement toujours très élevée, les maladies contagieuses existent presque à l'état épidémique, l'automne, l'hiver et le printemps et, en présence de ce état de choses, je n'hésite pas à affirmer qu'une des grandes causes, je devrais dire la principale de toutes, de cet état de maladie, c'est le mauvais logement.

Autrefois, nous reconnaissons l'hérédité comme seule cause de la tuberculose. Plus tard, on a modifié cette opinion et on a accusé l'hérédité de préparer le terrain. On disait : les enfants de tuberculeux naissent prédisposés à la tuberculose. Ce n'est pas là toute la vérité. Est-ce qu'il ne serait pas plus juste de dire : Que tous les êtres humains sont candidats à cette maladie ? Placez un fils de tuberculeux dans de bonnes conditions hygiéniques, il vivra. Placez un fils de parents robustes dans un milieu infecté et malsain, laissez-le se livrer à tous les excès, donnez-lui pour logement une chambre sans fenêtre, vous savez que très souvent la tuberculose en fait sa victime, quels que soient ses antécédents héréditaires. Aujourd'hui, d'après les découvertes de la science moderne, on devrait reconnaître à la tuberculose la contagion comme cause principale et comme cause secondaire la prédisposition, de quelque nature qu'elle soit. Oui, cette maladie est éminemment contagieuse, vous le savez, et toute cause qui débilite l'économie, prédispose à cette infection ; je n'hésite pas à dire, Messieurs, que le logement malsain plus que l'hérédité est un facteur important dans la genèse de cette terrible maladie qu'on nomme la peste blanche.

A tous les congrès auxquels j'ai assisté, Messieurs, on nous parle avec science et conviction de la mortalité infantile. Des orateurs éminents, des médecins savants accusent le mauvais lait d'être la cause de cette mortalité ; on a raison, c'est une des causes. On sollicite de nouveaux fonds pour établir des gouttes de lait, des dispensaires pour traiter ces petits enfants ; c'est une nécessité, Messieurs, il faut soulager toutes ces misères, de même qu'il faut isoler les tuberculeux qui sont un danger constant pour la communauté, qu'il faut avertir les gens d'être prudents, d'éviter les excès, le surmenage ; de même il faut recommander aux gens de s'assurer d'un bon lait pour la nourriture des petits ; comme il faut établir des sanatoria, il faut

fonder des consultations de nourrissons ; c'est très bien, c'est très recommandable, ces mesures charitables inspirées par le dévouement le plus désintéressé ; elles sont admirables et elles sont nécessaires ; mais si l'on veut combattre la tuberculose avec efficacité et enrayer la mortalité infantile, il faut s'attaquer nécessairement aux logements insalubres. Le logement humide, froid, sombre, non-ventilé, est le nid où les bacilles tuberculeux pullulent ; ce sont des endroits où ils trouvent des sujets tout prédisposés, dont ils feront des victimes, quels que soient leurs antécédents. Traitez tous les tuberculeux dans des hôpitaux spacieux, isolez-les dans les sanatoria luxueux, tant qu'il y aura des logements insalubres, il y aura des tuberculeux. Ce sera toujours à recommencer, Messieurs, c'est dans ces logements insalubres qu'il faut d'abord attaquer la tuberculose avec chance de la vaincre. Il en est de même pour la mortalité infantile. Tant qu'il y aura des logements insalubres, la mortalité infantile ne diminuera pas, quels que soient les efforts que nous fassions, fondations de ligues, institutions de dispensaires pour nourrissons, ligues du bon lait, etc., etc. Les petits enfants qui naissent dans les logements insalubres, je pourrais presque dire qu'ils sont fatalement voués à une mort prématurée ; dans ces logements sans air, infectés par le gaz, oxide de carbone, et bien d'autres gaz qu'il est inutile d'énumérer, le petit enfant étouffe, s'étiole et n'a aucune ressource pour échapper aux influences délétères qui l'entourent. Malheureusement les parents ne se rendent pas compte de l'influence du mauvais logement sur la santé de leurs enfants, c'est à nous, médecins, qu'il appartient de faire leur éducation et nous devons considérer que c'est un devoir sacré que de ne jamais laisser passer l'occasion de faire l'éducation de nos gens. Et, Messieurs, si dans ces logements étroits et malsains, un cas de maladie contagieuse se présente, vous le savez comme moi, toute la famille y passe, quelles que soient les précautions prises, isolation, soins dévoués du médecin de famille, rien n'y fait. Ou reste, dans ces petits logements, l'isolation ne peut pas se faire et comme l'influence bienfaisante du soleil est nulle, la maladie se propage rapidement aux autres membres de la famille.

Vous me direz, mais ces logements il faut les connaître ; les connaissant, il faut les transformer, les faire disparaître, et le moyen de les connaître tous ? le moyen de les transformer en logements sains ? C'est ici que doit intervenir le troisième article de votre programme "l'Administration de l'hygiène municipale". C'est cette administration qui doit s'occuper de

transformer ces logis malsains en logis hygiéniques et j'ajouterai que le meilleur moyen est encore l'éducation. C'est l'éducation du peuple, l'éducation de tous ceux qui s'intéressent aux choses de l'hygiène et cette éducation c'est par le casier sanitaire de toutes les maisons qu'elle peut se faire.

C'est le casier sanitaire des maisons, le casier sanitaire, bien fait, complet, qui fera connaître dans une localité les maisons qui sont impropres à servir de logis pour des êtres humains, et ce casier sanitaire des maisons c'est une mesure municipale des plus importantes.

Nombreuses sont les familles qui par ignorance de l'hygiène se condamnent à vivre dans une ou deux pièces de leur maison et choisissent comme chambre à coucher une chambre ne communiquant pas à l'extérieur par une fenêtre. C'est le casier sanitaire qui en totalisant toutes ces constatations et en en faisant ressortir les conséquences, fera l'éducation du public et fera adopter une manière de vivre plus conforme aux lois de l'hygiène. C'est par l'éducation qu'on arrivera à supprimer le salon et à en faire une bonne chambre à coucher. C'est par l'éducation faite par le casier sanitaire, qu'on rendra les locataires soucieux d'habiter une maison saine et le propriétaire désirant louer et bien louer son immeuble, le transformera en logis sain : car c'est pour lui une question d'intérêt. Il comprendra cela tout de suite du moment qu'il ne pourra plus louer sa maison sans la transformer en logement hygiénique. Le casier sanitaire nous fera connaître aussi dans tous ses détails, l'état de certaines maisons de pension où les gens sont entassés comme des sardines dans une boîte, vivant dans une promiscuité qu'on ne saurait trop condamner, où chaque chambre reçoit des logeurs le jour et la nuit, par conséquent ces chambres ne sont jamais aérées; le soleil n'y pénètre jamais, le nettoyage s'y fait rarement; ce ne serait pourtant pas sans besoin; c'est là qu'il faut combattre la tuberculose et c'est là qu'on trouverait bien des tuberculeux si on se donnait la peine de chercher minutieusement.

Le casier sanitaire nous fera connaître aussi l'état des usines où l'ouvrier a tant besoin de protection; l'ouvrier ne considère que ce que lui rapporte son salaire en piastre et cents. Le teste il n'y pense pas; santé compromise par un travail accompli dans un local malsain, cela ne compte pas pour lui. De bons gages, voilà la chose importante.

Pour le patron la seule chose importante, c'est d'exploiter à aussi bon marché que possible son industrie, c'est de

réaliser de gros bénéfices; la santé de l'ouvrier, ça n'a pas pour lui une bien grande valeur, il se remplace si facilement et sans frais. Pourquoi dépenser vingt mille dollars pour assainir ses usines si cette dépense réduit d'autant ses profits de fin d'année? Le casier sanitaire de l'usine, avec ses relations de causes à effets ouvrira les yeux aux patrons et aux ouvriers et leur fera constater chez eux un état de chose qu'ils ne soupçonnaient même pas; il assurera à l'ouvrier la protection dont il a si grand besoin. Mentionnerai-je ici, les maisons d'éducation surtout les pensionnats? Vous savez tous qu'un grand nombre de pensionnats pèchent contre les lois les plus élémentaires de l'hygiène. Si, par le casier sanitaire nous pouvons démontrer aux éducateurs que les maisons qu'ils dirigent avec tant de science ont telles ou telles déficiences et que ces déficiences ont eu tels ou tels résultats sur la santé des enfants qui fréquentent leurs maisons ce sera beaucoup pour obtenir des réformes utiles et nécessaires. Ne pensez-vous pas que le casier sanitaire fera l'éducation même des éducateurs. En fait d'hygiène, il y a bien des savants qui sont des ignorants; il faut faire l'éducation de ces gens-là comme des autres. Ce ne sont pas toujours les plus faciles à convaincre.

Dans une municipalité, si les autorités connaissent tous les logis malsains et les signalent à la population, c'est faire un grand pas vers les logements hygiéniques, car c'est déjà un excellent mouvement dans la bonne voie que de pouvoir dire à la population: Telle ou telle maison est malsaine pour telle ou telle raison. Dans tel ou tel genre de maison 10% de la population qui l'a habitée depuis cinq ans est morte de la tuberculose; dans ces logements humides, 20% de ceux qui les ont habités depuis 10 ans sont devenus tuberculeux. Je n'en finirais pas avec les déductions. Le propriétaire ne conservera pas longtemps dans le même état une maison réputée dangereuse à la santé publique; son intérêt le forcera à modifier cette maison, à faire disparaître toute cause d'humidité, à disposer les pièces de façon à ce que le soleil pénètre dans chaque chambre, à ne pas bâtir sur des terrains trop étroits afin d'éviter que sa future maison soit un simple couloir avec deux chambres non aérées au centre. Si avec ce casier sanitaire, nous avons des règlements qui forcent les gens à tenir leurs maisons en état de propreté et qui rendent le propriétaire responsable de la bonne tenue de sa maison; des règlements qui régissent quel est le nombre d'habitants qu'une maison peut contenir, etc... La transformation s'opérera rapidement, si une inspection active et intelligente voit à faire observer ces règlements. Dans une municipalité bien organisée l'inspecteur

l'officier responsable de la bonne tenue de toutes les maisons de son quartier, il aurait à préparer le casier sanitaire de chaque logis de son district. Le casier sanitaire serait un dossier qui resterait ré pondant du travail de l'inspecteur et de l'efficacité de son travail, dossier que pourrait consulter tout citoyen désirant louer une maison, dossier que pourrait consulter toute personne qui aurait des capitaux à placer et qui désirerait acheter une propriété bâtie. Vous voyez qu'en touchant ce problème au sujet de la tuberculose, de la mortalité infantile et des maladies contagieuses, on lui trouve des horizons multiples; c'est qu'il est d'une importance majeure dans l'administration d'une grande ville. C'est là la base de tout travail sérieux, soit pour enrayer les maladies, soit pour les éliminer, soit pour assurer le bien-être de la population. C'est là me direz-vous une oeuvre immense qui va coûter énormément cher. D'abord disons-le bien haut, Messieurs, faire de l'hygiène avec des prières, c'est comme vouloir scier du bois avec une corde; il faut de l'argent pour faire de l'hygiène comme il faut une scie pour scier du bois. Et puis ça ne coûte pas si cher que cela. Dans les grandes villes il y a un nombre suffisant ou presque suffisant d'inspecteurs. Il s'agit de bien les instruire et de les bien ordonner; par exemple d'avoir un personnel d'inspecteurs généraux et non pas des inspecteurs pour la plomberie, pour les cours et ruelles, pour les chantepleur, pour les bâtisses en construction, pour les taxes spéciales, enfin autant de spécialistes qu'il y a de choses spéciales à inspecter. Dans les petites villes ou les campagnes, la chose est encore plus facile: là tout le monde se connaît et chacun connaît la propriété de son voisin. Ce travail peut se faire facilement par un travailleur intelligent.

Quant aux règlements, le Conseil Supérieur d'Hygiène, lorsqu'il saura que 20% de telle catégorie de logements humides sont causes de la mortalité infantile, que 40% des logements avec chambres non éclairées, hébergent des tuberculeux, le Conseil Supérieur d'Hygiène en fera des règlements. Et je termine en disant que les règlements de construction doivent être faits par le Conseil d'Hygiène Provincial et non par le gouvernement municipal. Toute municipalité et tous les citoyens doivent se soumettre aux règlements provinciaux; une loi municipale, des influences peuvent la faire varier ou même l'abolir.

Actuellement, Messieurs, nous n'avons aucune donnée sur la valeur au point de vue hygiénique, des logements dans cette province, les renseignements manquent; c'est sur ce casier sanitaire seulement que l'on pourra s'appuyer pour faire les réformes nécessaires, je devrais dire urgentes.